



L'édito du président Charly Pirani

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s DDEN,

Notre AG statutaire du 28 janvier s'est avérée une réussite tant par le nombre de militants qui se sont retrouvés à Saint Martin de Crau, que par la qualité des échanges et des projets mis en place pour 2023. Un rendez-vous qui a lancé très officiellement l'année du cinquantenaire de notre association. Merci à la municipalité de Saint Martin pour son accueil et à Henri Niederoest, 1er adjoint, pour sa participation.



Une rétrospective a été faite, elle nous a permis de rendre hommage à nos ainés, tous ces militants qui ont marqué les 5 dernières décennies par un engagement sans faille pour notre école publique, le bien-être et la réussite de tous ses enfants et la défense de la laïcité qui garantit le vivre et le faire ensemble. **Vous la retrouverez en détails dans le CR de l'AG sur notre site Internet.**

Cher(e)s amis(e)s, ce point d'étape que constituent nos 50 années au service de l'école de la République nous invite à nous interroger sur cette « Ecole du futur » qui serait en préparation de par chez nous, du côté de « Marseille en grand ». Durant cette assemblée Générale, nous avons partagé le mot de « **VIGILANCE** ». Ce projet, pourrait remettre en cause s'il était généralisé les principes égalitaires qui fondent l'école républicaine. La spécificité de chacun des projets éducatifs qu'il développerait, feraient de chaque établissement scolaire une structure singulière.

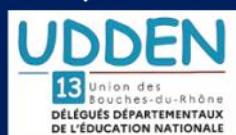
L'Ecole laïque, publique, gratuite et obligatoire doit rester sous la seule autorité de l'État (DASEN et IEN), c'est pour cette école républicaine qu'en tant que DDEN nous entendons exercer notre mission pour les années qui viennent.

Notre AG s'est terminée par une remise de récompenses aux DDEN en présence de M. Nicolaï, Président régional des médaillés de la Jeunesse et des sports. Nicole Amouroux, Pierrette Aurian, Andrée Ferrer, Mireille Gouirand, Jacques Guarino et Jean-Marie Milcent ont reçu la plaquette Jeunesse et Sports et Engagement associatif.



RENDEZ-VOUS

du cinquantenaire



VITROLLES Salle Nelson MANDELA
le mercredi 10 mai 2023

de 14h à 17h
Maison de la Vie associative et de la Citoyenneté
9 place de Provence - Vitrolles
Informations en page 3

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

Jean-Luc Clément, Marcel

Mougin, Henri Mouraret,

Charly Pirani, Michèle Nico-
laï, Anne-Marie Vinaixa

Lettre n° 13



Lancement de la Campagne de citoyenneté et de solidarité JPA en Préfecture des Bouches-du-Rhône



JPA (Jeunesse au Plein Air), agit avec les enseignants, pour la promotion des séjours éducatifs et le développement des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents.

Une même conviction réunit les membres de JPA des Bouches-du-Rhône : l'école, la famille et les loisirs sont trois acteurs complémentaires de l'éducation de l'enfant. Les loisirs et les vacances constituent des temps essentiels dans son développement. Ils sont sources de plaisir, de mixités, de rencontres et permettent de mieux vivre ensemble. Ils favorisent les découvertes, l'enrichissement mutuel et éduquent à la mobilité.

Vendredi 10 mars, dans les salons d'honneur de la Préfecture, les enfants de l'école Val Plan située dans le 13ème arrondissement de Marseille, ont présenté un film sur leur classe de neige et une réflexion sur la solidarité. Ils se sont exprimés devant la représentante du Préfet, des associations fédérées à la JPA13, des communes partenaires et du Dasen des BdR.

La DDEN de cette école de la circonscription Marseille la Rose qui avait repéré ce projet lors du premier conseil d'école avait engagé les enseignants



à déposer des demandes de bourses auprès de la JPA. Il faut savoir que le départ en classe de découverte est souvent une première étape pour un départ en colonie de vacances.

La solidarité au cœur de notre séjour.



œuvre à l'occasion de ce séjour. Des vêtements et des équipements adaptés à la neige et au ski ont été mis à la disposition des familles, au fil des années un vestiaire a été constitué. Ils n'ont pas oublié de nous parler de celles qui permettent de mieux vivre ensemble au centre en s'aidant les uns les autres pour s'habiller, se chaussier ou faire sa valise.



Leurs enseignants ont abordé les financements et les aides sans lesquels le séjour n'aurait pas été possible: la caisse d'école, puis en seconde position la JPA.

Ils ont envisagé de renvoyer l'ascenseur en organisant une action de solidarité pour la JPA afin d'aider à leur tour d'autres enfants à partir en classe de découverte ou en colonie de vacances.

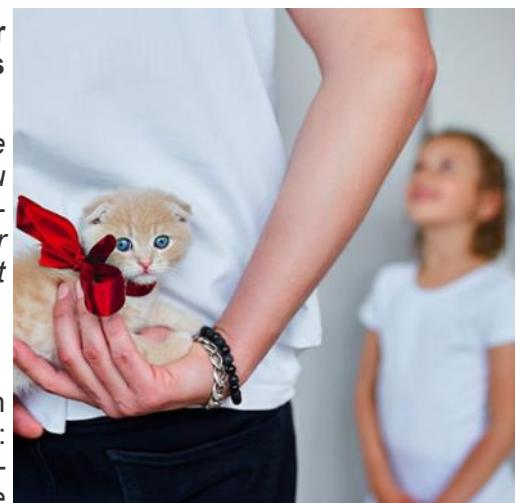
Lu pour vous : la cause animale dans le code de l'éducation

Les animaux de compagnie ne sont pas des jouets. La loi leur reconnaît une sensibilité. Et ils ont désormais leur place dans les cours d'éducation civique et morale.

« La cession à titre gratuit ou onéreux aux mineurs d'un animal de compagnie est interdite en l'absence de consentement des parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale ». C'est l'une des évolutions apparues dans la loi du 30 novembre 2021 « visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes ».

La cause animale dans le Code de l'éducation

Un autre article de cette loi concerne directement les enseignants. En effet, un alinéa a été ajouté au Code de l'éducation (article L. 312-15) : « L'enseignement moral et civique sensibilise également, à l'école primaire, au collège et au lycée, les élèves au respect des animaux de compagnie. Il présente les animaux de compagnie comme sensibles et contribue à prévenir tout acte de maltraitance animale ».



Pour en savoir + : [Les animaux de compagnie ne sont pas des jouets - MAIF](#)

Second temps fort des 50 ans de l'UDDEN13

Rendez-vous à Vitrolles le 10 mai à partir de 13h30

Notre Assemblée Générale de Saint Martin de Crau, a lancé très officiellement le cinquantenaire de notre association. Un deuxième temps fort est prévu 10 mai 2023 pour prolonger dignement cet évènement.

Nos adhérents et nos invités seront accueillis dans la salle Mandela à Vitrolles autour d'une projection qui reviendra sur 50 ans de militantisme de l'UDDEN13 au service de l'école de la République et sur la découverte de l'exposition qui accompagne le « Livre Géant de la Laïcité ».

Jean-Michel Aupy, notre invité d'honneur, à l'initiative de cet ouvrage, nous présentera la genèse de ce projet

En première partie de cet après-midi, une conférence / débat sur l'engagement pour l'école de la République sera organisée. M. Henri Niederoest, ancien proviseur à la vie scolaire de l'académie d'Aix-Marseille interviendra sur la complémentarité de tous les acteurs éducatifs dans l'école de la République.

La seconde partie de l'après-midi réunira, une table ronde sur la laïcité et la citoyenneté. Marine Gueydan, chargée de mission « Les valeurs de la République » au Rectorat d'Aix-Marseille a confirmé sa participation.

Bien entendu la parole circulera largement, nous avons invité des élus, des responsables associatifs, des enseignants et des parents d'élèves de

Vitrolles à se joindre à nous.

Chers amis, la commémoration de ce cinquantenaire méritait un projet spécifique qui au-delà de l'hommage rendu à nos anciens et à tous les militants de l'école publique, au-delà de la réflexion sur l'école que nous défendons nous donne l'occasion d'œuvrer en direction des écoles du département sur lesquelles nous intervenons.

A cette occasion, nous confierons aux DDEN adhérents de notre association des livres « Géant de la Laïcité » dont un exemplaire sera remis aux écoles élémentaires dans lesquelles ils interviennent.

Une manière de fêter dignement l'évènement important que représente nos 50 ans et de promouvoir notre fonction au service de l'école de la République.

Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée !



MARSEILLE : donner toute sa place à l'enfant dans la ville

Pour le premier « Rendez-vous avec... » de l'UDDEN 13, vendredi 17 mars Charly Pirani accueillait, au siège de notre association Sophie Guerard, adjointe au maire en charge de la place de l'enfant dans la ville. Une vingtaine de DDEN Marseillais étaient présents.

Trois thématiques qui relèvent des missions des DDEN ont fait l'objet d'échanges avec l'élue.

1. L'école inclusive

Sophie Guerard nous a fait partager son constat d'élue et d'enseignante, d'une école encore bien loin d'être inclusive comme sont en droit de l'attendre les familles des enfants porteurs de handicaps. La professionnalisation des AESH lui paraît être la seule solution (...)

suite page suivante



MARSEILLE : ... suite de la page 3

(...) pour pérenniser ces postes afin d'améliorer la prise en charge des élèves. Directrice d'école maternelle, elle peut témoigner qu'il faut bien dans les Bouches-du-Rhône plus d'un an de démarches administratives avant d'obtenir la prise en charge réelle de l'enfant. Elle est convaincue que plus un enfant est détecté tôt, plus il a de possibilités de progresser et de pouvoir intégrer un CP au lieu d'être orienté vers une classe ULIS ou vers un IME. Elle nous informe de la possibilité, à partir de septembre, de proposer un dépistage des enfants des crèches municipales afin de proposer aux familles des soins et gagner un temps précieux.

2. Le petit conseil municipal des enfants

Marseille est labellisée « Ville amie des enfants » par l'UNICEF. Dans ce cadre, un conseil municipal des enfants, ainsi qu'un autre des jeunes ont été créés, à l'identique de ceux des élus. Concernant celui des enfants dont elle a la charge, un plan d'action a été élaboré sur les deux années de cours moyens, sollicitant une collaboration avec les enseignants des deux niveaux.

3. La sécurité aux abords des écoles.

S. Guerard nous a présenté « Le projet rue des enfants », dont l'objectif est de favoriser la piétonisation permanente ou partielle de la rue de l'école. Parmi les diverses options préconisées, abaissement de la vitesse automobile, signalétique renforcée, barrières, requalification des abords des établissements... les adaptations se feront en fonction de la configuration des lieux. Un beau projet en perspective, renforcé par l'opération « petits

piétons » confiée à des retraités volontaires, employés comme vacataires, le dispositif est déployé devant les établissements scolaires, et permet de veiller au respect des règles de citoyenneté tout en sensibilisant les élèves à la sécurité routière.

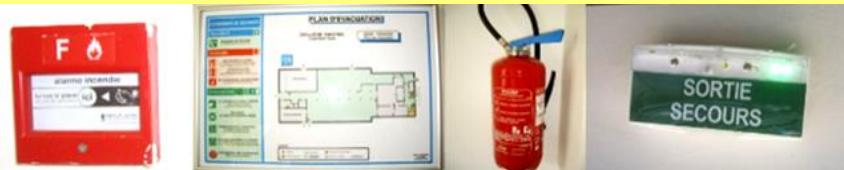


Au fil de ces présentations, les DDEN ont pu questionner Mme Guerard sur des compléments d'informations sur les projets et le calendrier de leur mise en œuvre. Les constats sur les déficits d'heures d'encadrement AESH, l'insécurité aux abords de certains établissements qui perturbe la vie sociale des habitants et génère de l'inquiétude des familles, ont été largement partagés. Ce temps de rencontre aura permis aux DDEN de mieux appréhender les étapes nécessaires dans les démarches de projet d'une élue, eu égard à la complexité même de l'organisation des services à l'échelle de la ville de Marseille.

Ce premier « Rendez-vous avec... » Mme Guerard a été apprécié des participants qui ont suggéré d'autres thèmes comme la rénovation du bâti scolaire ou l'aménagement d'espaces végétalisés à l'école pour de prochains « rendez-vous avec... ».

LE RISQUE INCENDIE DANS UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Dans nos consignes de rentrée, nous avions suggéré aux DDEN de participer à un exercice d'évacuation. Michèle Nicolaï, DDEN sur le groupe scolaire de la Renardière aux Pennes Mirabeau, nous relate un exercice « incendie » effectué dans des conditions proches de la réalité.



Le 24 novembre 2022, les pompiers sont arrivés entièrement équipés avec plusieurs véhicules. Une machine a envoyé de la fumée dans les couloirs de l'établissement. Après le déclenchement de l'alarme, il a fallu 1 mn 30 pour que les 10 classes de l'école élémentaire rejoignent leur point de rassemblement dans la cour. L'évacuation des 5 classes de la maternelle a demandé 4 mn, sachant que l'exercice avait été prévu pendant le temps « dortoir ». Les enfants en partie endormis et nu-pieds ont été portés par les ATSEM.

Cet exercice a mis en évidence la rapidité des élèves qui se sont déplacés dans le calme. Il a permis de constater que l'alarme n'était pas audible dans tous les lieux du bâtiment. Michèle Nicolaï a consigné ces éléments sur la fiche d'observation DASH – CT – Aix Marseille à la disposition des DDEN et téléchargeable sur notre site : suivre le lien

N'oubliez pas de la transmettre à la Directrice ou au Directeur de l'école mais aussi à la Présidence départementale (presidence.dden-dpt13@orange.fr). Vos remarques et vos questionnements seront très utiles pour faire avancer la collaboration mise en place avec les représentants de la Délégation Académique.